

DEFINITION D'UNE SAGE-FEMME

Source : *Ordre des sages-femmes du Québec*

La sage-femme est une professionnelle de la santé formée pour être entièrement responsable des soins et des services durant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale pour la mère et le nouveau-né et ce, jusqu'à 6 semaines après la naissance.

La sage-femme est une professionnelle autonome détenant un contrat avec un CSSS. Les services des sages-femmes sont entièrement couverts si vous détenez une carte d'assurance maladie valide de la RAMQ. Les personnes assurées n'ont donc rien à déboursier lors d'un suivi. Dans le cas contraire, il faut se renseigner sur le coût des services, car ceux-ci vous seront facturés.

La sage-femme travaille au sein d'une maison de naissance ou d'un service de sages-femmes. Elle fait partie d'une équipe multidisciplinaire constituée par des professionnels du CSSS ou de l'hôpital de référence.

La sage-femme effectue les examens cliniques nécessaires et peut prescrire les échographies, les tests de dépistage prénatal ainsi que différentes analyses de laboratoire. Son approche est axée sur la normalité de la grossesse, de l'accouchement et de la période postnatale.

Déroulement du suivi avec une sage-femme

Lors de l'inscription, une équipe de deux sages-femmes vous est attribuée, afin de vous garantir une disponibilité constante 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Vous pouvez en tout temps les rejoindre. La sage-femme principale assure la grande partie de votre suivi. Vous rencontrerez sa coéquipière afin d'établir un lien de confiance avec cette dernière. Les sages-femmes reconnaissent l'importance de la continuité des soins pour un suivi de qualité.

À chaque visite, la sage-femme vérifie les paramètres cliniques permettant d'évaluer l'évolution normale de la grossesse. Elle prend le temps de discuter de tous les sujets qui préoccupent le couple. Chaque visite dure en moyenne 50 minutes. Les sujets abordés sont variés, les conseils sont personnalisés et couvrent tous les aspects importants de la grossesse. Par exemple, la sage-femme aborde la nutrition, les malaises courants, les tests disponibles, l'échographie, le dépistage prénatal, etc. Vous serez amenée à faire des choix quant aux différentes options qui s'offrent à vous sur plusieurs sujets. Au besoin, la sage-femme peut vous référer à d'autres professionnels.



Le suivi est personnalisé, sécuritaire, et respectueux des valeurs de chacun. La sage-femme prend en compte la dimension familiale de la grossesse et de l'accouchement. Le ou la conjoint/e, les enfants et toutes personnes significatives sont les bienvenus.

Déroulement de l'accouchement avec une sage-femme

Lors de l'accouchement, vous contactez la sage-femme de garde pour vous. Pendant votre travail, la sage-femme vérifiera les différents paramètres permettant de surveiller la bonne évolution du travail et le bien-être de votre bébé. Elle sera à l'écoute de vos besoins et vous offrira un soutien personnalisé. Vous pourrez choisir les positions que vous souhaitez adopter, manger selon vos envies, écouter de la musique et aller dans le bain. L'épidurale n'est pas disponible en maison de naissance, mais il arrive que des sages-femmes transfèrent des femmes à l'hôpital pour qu'elles puissent y avoir accès.

Advenant que des complications surviennent pendant l'accouchement, la sage-femme doit consulter ou transférer les soins à un médecin de famille, un gynécologue obstétricien ou un pédiatre. Elle possède toutes les connaissances requises pour dépister les complications éventuelles et stabiliser la situation en attendant la prise en charge médicale hospitalière.

Déroulement du suivi postnatal avec une sage-femme

Après votre accouchement, la sage-femme viendra vous visiter plusieurs fois à la maison. Elle vérifiera les différents paramètres permettant de s'assurer du bon déroulement de cette période pour vous et votre bébé et vous prodiguera les conseils appropriés. Dans certaines situations, elle peut vous référer ainsi que votre nouveau-né à d'autres professionnels.

Formation des sages-femmes

L'Université du Québec à Trois-Rivières offre une formation universitaire d'une durée de 4 ans, le Baccalauréat en pratique sage-femme, qui satisfait entièrement les critères de qualité et de compétence inhérents à une telle formation.

De plus, les sages-femmes praticiennes ont l'obligation de maintenir à jour leurs compétences professionnelles par le biais de la formation continue. Certaines formations doivent être reconduites, comme celle concernant la prise en charge de tout nouveau-né nécessitant des manœuvres de réanimation à la naissance (aux deux ans) et celle concernant la détection et la gestion adéquate des urgences obstétricales (aux 3 ans).